

André ORGIAZZI

EM LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT COMPTABLE

81, bd de Stalingrad

BP 81284

69608 VILLEURBANNE CEDEX

TEL 04.72.43.37.47 - FAX 04.72.43.38.33

andre.orgiazzi@inextenso.fr

A.S.P.T.T. GRAND LYON

Association

Villa Cuzin

Rond Point Normandie Niemen

69800 SAINT-PRIEST

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

André ORGIAZZI

EM LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT COMPTABLE

81, bd de Stalingrad

BP 81284

69608 VILLEURBANNE CEDEX

TEL 04.72.43.37.47 - FAX 04.72.43.38.33

andre.orgiazzi@inextenso.fr

A.S.P.T.T. GRAND LYON

Association

Villa Cuzin

Rond Point Normandie Niemen

69800 SAINT-PRIEST

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'A.S.P.T.T. GRAND LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation

d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Villeurbanne, le 02 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes



André ORGIAZZI

Désignation de l'entreprise : ASPTT GRAND LYON

Adresse de l'entreprise : Villa Cuzin Rond Point Normandie Nemen 69800 SAINT PRIEST

Numéro SIREN : 77980899700026

Code APE : 926C

Edité le : 15/05/2009

RUBRIQUES		Bilan au 31/12/2008			31/12/2007	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 190	4 190			
	Terrains	107 492		107 492	107 492	
	Agencements terrains	13 421	9 847	3 574	4 916	
	Constructions	776 506	485 687	290 819	305 451	
	Constructions sur sol d'autrui	14 051	14 051			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	464 132	455 726	8 405	14 932	
	Autres immobilisations corporelles	347 327	330 806	16 521	28 734	
	Immobilisations de règle et de droit					
	Provisions pour dépréciation immo corpo					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 722 928	1 296 117	426 811	461 525	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Titres de participation					
	Prêts					
	Dépôts et cautionnements	1 524		1 524	1 524	
	Autres créances immobilisées					
	Provisions pour dépréciations immos financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 524		1 524	1 524	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE(I)		1 728 643	1 300 307	428 336	463 049	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements ,			31 688	
		Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	100		100	
		Créances sociales				
		Créances fiscales				
		Subventions à recevoir	56 550		56 550	71 558
		Autres créances	54 605		54 605	86 500
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	77 022		77 022	
		Disponibilités	717 025		717 025	706 331
Charges constatées d'avance		321		321	23 112	
TOTAL ACTIF CIRCULANT(II)		905 623		905 623	919 188	
Comptes réglés	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
	Ecart de conversion actif(IV)					
TOTAL GENERAL (I à IV)		2 634 266	1 300 307	1 333 959	1 382 238	

Désignation de l'entreprise : ASPTT GRAND LYON

Adresse de l'entreprise : Villa Cuzin Rond Point Normandie Nîmen 69800 SAINT PRIEST

Numéro SIREN : 77980899700026

Code APE : 926C

Edité le : 15/05/2009

RUBRIQUES		Bilan au 31/12/2008	31/12/2007	
		Exercice N	Exercice N-1	
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES	Fonds associatif sans reprise	139 150	139 150
		Ecarts de réévaluation sans reprise		
		Réserves	684 593	684 593
		Report à nouveau	31 319	119 352
		Résultat de l'exercice	37 532	-88 033
	AUTRES FONDS	Fonds associatif avec reprise		
		Ecarts de réévaluation avec reprise		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables (1)	263 680	276 764
		Droits des propriétaires (commodat)		
		Comptes de liaison des établissements		
	TOTAL (I)	1 156 275	1 131 826	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		7 643	
	Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		7 643	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement			
	Sur autres ressources			
	TOTAL (III)			
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
	Dépôts et cautionnements			
	Autres emprunts et dettes financières			
	Découverts bancaires et postaux			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 830	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 755	37 943	
	Dettes fiscales et sociales (2) (3) (4)	27 840	34 084	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes (5)	12 176	37 314	
Compte régul.	Produits constatés d'avance	113 913	124 597	
	TOTAL (IV)	177 684	242 768	
	Ecarts de conversion passif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 333 959	1 382 238	
RENVois	(1) Dont amortissements subventions d'investissement non renouvelables	415 315	402 231	
	(2) Dont dettes sur rémunérations	11 439	13 926	
	(3) Dont charges sociales	12 005	15 831	
	(4) Dont dettes fiscales	4 396	4 327	
	(5) Dont autres charges à payer		37 314	

		Exercice au 31/12/2008	Exercice N-1 31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de produits finis		
	Prestations de service	220 575	165 177
	Ventes de marchandises	56 552	47 791
	Produits des activités annexes	55 389	63 241
	Total des ventes de marchandises	332 516	276 209
	Subventions de fonctionnement	309 101	289 545
	Autres subventions	26 975	25 679
	Total des subventions de fonctionnement	336 077	315 223
	Cotisations	307 536	334 082
	Quote part sub invest virée au compte de résultat		
	Produits divers de gestion courante	214 673	413 016
	Reprises sur amortissements et provisions	7 643	20 279
	Transferts de charges d'exploitation	11 493	11 831
	Total des autres produits	541 346	779 207
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 209 939	1 370 640	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières	152	185
	Autres appro./RRRO/Frais accessoires d'achat	38 038	58 420
	Achats de marchandises à revendre	36 203	38 477
	Total des achats de marchandises	74 393	97 082
	Variations de stocks de marchandises	31 688	-23 498
	Total des variations des stocks de marchandises	31 688	-23 498
	Achats de matières et fournitures non stockées	64 914	76 249
	Sous traitance générale	9 415	8 532
	Redevances et crédits bails	14 857	21 624
	Locations	18 616	18 661
	Charges locatives et de copropriété		
	Entretien et réparations	36 298	99 177
	Primes d'assurances	25 751	26 453
	Divers services extérieurs / RRRO sur services extérieurs	4 446	6 730
	Personnel extérieur à l'association	11 885	
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	9 870	9 125
	Publicité - Publications - Relations publiques	9 270	17 342
	Transports et déplacements du personnel		
	Déplacements missions et réceptions	3 327	3 181
	Frais postaux et de télécommunication	20 551	25 618
	Frais bancaires et assimilés	1 025	794
	Divers / RRRO sur autres services extérieurs	926	1 414
Total autres achats et charges extérieures	231 148	314 902	
TOTAL DES CONSOMMATIONS	337 229	388 486	
MARGE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES	872 710	982 154	

		Exercice au 31/12/2008	Exercice N-1 31/12/2007
CHARGES	Impôts et taxes sur rémunérations é	7 834	10 314
	Impôts et taxes sur rémunérations autres organismes	3 370	4 072
	Impôts directs et indirects état	815	840
	Taxes diverse autres organismes		
	Total impôts et taxes	12 019	15 226
	Rémunérations du personnel	204 123	257 314
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	63 241	74 465
	Autres charges sociales	612	842
	Total charges de personnel	267 976	332 621
	Redevances pour concessions etc...		
	Pertes sur créances irrécouvrables	75	403
	Charges diverses de gestion sportive	551 044	741 842
	Total des charges de gestion courante	551 119	742 245
	Subventions attribuées par l'association		
Total des autres charges			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements et provisions sur charges	38 354	42 089
	Total amortissements et provisions	38 354	42 089
	TOTAL DES CHARGES	869 469	1 132 181
	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 241	-150 027
	Revenus des valeurs mobilières de placement		
	Produits nets / cessions de valeurs mobilières placées	16 432	21 744
	Autres produits financiers	14	
	Total des produits financiers	16 446	21 744
	Charges d'intérêt		
	Autres charges financières		
	Dotations aux amortissements et provisions sur charges financières		
	Total charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	16 446	21 744
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOS	19 687	-128 283
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels / opérations de gestion	401	3 846
	Produits des cessions d'actifs	4 500	
	Quote-part des subventions d'investissement	13 084	13 084
	Produits exceptionnels	1 306	25 152
	Total des produits exceptionnels	19 291	42 081
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion		1 832
	Valeurs comptables d'éléments d'actifs cédés	1 039	
	Dotations aux amortissements et provisions / charges exceptionnelles	406	
	Total des charges exceptionnelles	1 445	1 832
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 845	40 250
Impôts sur les sociétés			
SO LDE INTERMEDIAIRE	37 532	-88 033	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
EXCEDENT (OU DEFICIT)	37 532	-88 033	

BILAN – EXERCICE 2008

1. Règles et méthodes comptable

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 Immobilisations

L'évaluation des immobilisations a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire et sur la base des durées suivantes :

Constructions	10 à 50 ans
Agencements constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel sportif	3 à 5 ans

Les immeubles font l'objet d'un amortissement par composants.

2.2. Stocks

En 2008, pas de stock

2.3. Cotisations

Afin de respecter le principe de séparation des exercices, des produits constatés d'avance sont calculés selon la méthode suivante :

Un prorata est appliqué aux produits comptabilisés par les sections pour tenir compte, à la clôture de l'exercice, du temps restant à courir jusqu'à la fin de la saison sportive.

SECTION	SAISON	Prorota PCA
Athlétisme	1/09 au 31/08	8/12
Badminton	1/09 au 30/06	6/10
Boules	1/01 au 31/12	0
Cyclo	1/09 au 31/08	8/12
Foot Corpo	1/09 au 30/06	6/10
Golf	1/01 au 31/12	0
Montagne	1/09 au 31/08	8/12
Natation	1/09 au 31/08	8/12
Pétanque	1/01 au 31/12	0
Subaquatique	1/09 au 30/06	6/12
Ski	1/09 au 31/05	5/9
Tennis	1/09 au 31/08	8/12
Tennis de table	1/09 au 31/08	8/12
Tir sur Cible	1/09 au 31/08	8/12
Voile	1/04 au 31/10	0
Volley	1/09 au 30/06	6/10

2. Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de résultat

3.1. Immobilisations Corporelles et Amortissement

Les Variations de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

IMMOBILISATION

IMMOBILISATIONS	Brut début exercice	augmentation exercice	virement exercice	cessions exercice	brut fin exercice
Logiciels	4 190,00				4 190,00
Terrains	107 491,00				107 491,00
Aménagement terrains	13 421,00				13 420,00
Bâtiments/constructions	776 506,00				776 506,00
Constructions sol autrui	14 051,00				14 051,00
Installations techniques					
Matériel industriel	464 132,00				464 132,00
Autres immo corporelles	380 902,00	4 680,00		38 255,00	347 327,00
Dépôt et Cautionnement	1 524,00				1 524,00
	1 762 217,00 €	4 680,00 €		38 255,00 €	1 728 641,00 €

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Amortissement Immo	cumul début exercice	dotation exercice	Reprises exercice	cumul fin exercice
Amt Logiciels	4 190,00			4 190,00
Amt terrains	8 504,00	1 342,00		9 846,00
Amt aménagement terrains				
Amt Bâtiments	460 061,00	14 632,00		474 694,00
Amt aménagement constructions	10 992,00			10 992,00
Amt aménagement bâtiments	14 051,00			14 051,00
Amt installations techniques	378 444,00	6 124,00		384 569,00
Amt matériel industriel	69 951,00	205,00		70 156,00
Amt Equipement hôtelier	803,00	196,00		1 000,00
Amt Installations générales/Agen	51 263,00	707,00		51 970,00
Amt matériel transport	172 841,00	1 940,00	36 238,00	138 543,00
Amt matériel bureau/mobilier	38 880,00	3 354,00		42 234,00
Amt matériel sportif	89 182,00	9 850,00	978,00	98 054,00
	1 299 162,00 €	38 350,00 €	37 216,00 €	1 300 299,00 €

L'intégralité de la dotation aux amortissements a été pratiquée selon le mode linéaire.

3.2 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

L'ensemble des créances figurant à l'Actif est à échéance inférieure à un an.

3.3. Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance ainsi que les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan sont liés à la gestion courante de l'Association. Ils s'analysent comme suit :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Orange mobile (Tennis)	49 €
Lyon Vins Traditions (Tennis)	295.42 €
Orange business (Tennis)	87.54 €

PRODUITS A RECEVOIR -

Ville de Bron	1 758 €
Ecole de Bron	6 048 €
CNDS Courbière	2 000 €
AGEFOS	120 €
Paiement différés des cotisations	8433 €

SUBVENTION A RECEVOIR

LA POSTE - GUS	56 550 €
----------------	----------

3.4 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Le Déficit de l'exercice précédent, soit **88 033 €** a été affecté en totalité en report à nouveau

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	855 063 €
Variations de l'exercice :	
Fonds associatif (+ OU -)	
Réserves	
Résultat de l'exercice (+ ou -)	37 532 €
Fonds propres à la clôture de l'exercice	892 595 €

3.6 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

L'ensemble des dettes figurant au Passif est à échéance inférieure à un an à la date de clôture de l'exercice.

3.7 Comptes de régularisation Passif

CHARGES A PAYER

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 361
Dettes fiscales et sociales	15 784

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits d'exploitation	113 913
Produits financiers	
Produits exceptionnels	

Les produits d'exploitation constatés d'avance concernent les cotisations encaissées au 31 décembre 2008 au titre de la saison 2008/2009 pour un montant de **113 913 €**

3.8 Etat des provisions

	PROVISION Début Exercice	DOTATION De l'Exercice	REPRISES Exercice	PROVISION Fin exercice
Provisions pour risques et Charges	7 643 €	-	7643 €	-

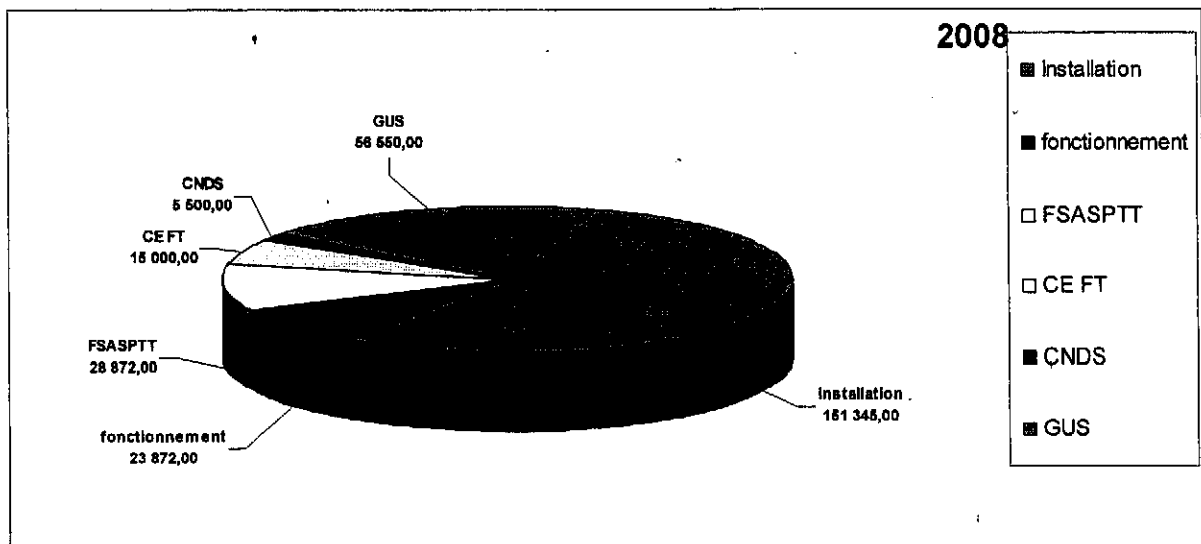
3.9 Opérations de Crédit-Bail

Le tableau ci-dessous indique l'état des redevances sur les contrats de crédit-bail en cours, ainsi que les amortissements qui auraient été pratiqués si l'association avait acquis en Propriété et les avaient inscrits à l'actif de son bilan :

Postes intéressés Du bilan	Valeur Origine	Redevances
		Exercice 2008
Photocopieur Konica Minolta BH250 25/09/2008 au 01/07/2011	Inconnue	1319 €
I Sécur I.T. Incendie 08/07/04 au 08/07/09	6 130	5643 €
4 CLIO		7894 €
Total		14 856 €

3.10 Subventions

3.10.1 Subventions de fonctionnement



3.10.2 Subventions d'équipement

Elles sont rapportées au compte de résultat selon le même rythme que l'amortissement par composants des immobilisations que ces subventions ont financées.

	Q.P. subventions rapportées en C.R. (ouverture)	Q.P. subventions rapportées en C.R. (produits exercice en cours)	Q.P. subventions rapportées en C.R. (clôture)
PTT Gymnase	197 661	4 631	202 293
UASPTT Gymnase	172 800	4 048	176 849
Chalet tennis	21 040	2 774	23 215
	10 728	1 628	12 357
	402 230	13 082	415 314

3.11 Aide de la Poste et de France Télécom

Le compte de résultat de l'Association ne comporte qu'une partie des ressources mises à disposition pour assurer son fonctionnement.

En effet, l'Association bénéficie d'une aide de la Part de la Poste et de France Télécom sous les formes suivantes :

Mise à disposition d'agents

(Montagne – Ski – Voile)

110 950 €

(Siège)

188 087 €

Mise à disposition de bâtiments et locaux

Stade

69 958 €

Villa

17 498 €

Valloire

1 923 €

Montant total de l'aide

388 416 €

Les montants de cette aide ont été réactualisés d'après les montants évalués conformément à la convention faite entre l'Association et la poste au titre de l'année 2005 et entre l'Association et France télécom au titre de l'année 2001. Il est à noter que le personnel mis à disposition est en diminution par rapport à 2007, et il ne restera plus qu'une personne fin 2009.

3.12 Engagements retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

Paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la date de la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)

Des données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales).

Taux d'actualisation de 2.5 %

La somme ainsi obtenue est majorée des charges patronales.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à **6 452 €**

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.